

# Financement Shariah-Compliant pour les PME : Opportunité Sukuk Wakala

Le programme Sukuk Wakala géré par CFIC S.A. offre aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux institutions financières éligibles, basées dans les zones UEMOA et CEMAC, une solution de financement innovante, éthique et flexible. Conçu pour soutenir votre croissance tout en respectant les principes de la finance islamique, ce programme est une passerelle vers le développement durable de votre entreprise, via un **véhicule d'investissement (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires**. CFIC S.A. agit en tant que gestionnaire mandaté par ces investisseurs.

Le taux de rendement attendu pour les investisseurs fluctue entre 7.5% TTC et 10% TTC, en fonction du secteur d'activité, du niveau de risque et du type d'actifs financés.

## Pourquoi choisir le Sukuk Wakala pour votre PME ?



### Finance Éthique & Shariah-Compliant

Accédez à des capitaux conformes aux principes islamiques, favorisant une croissance responsable et éthique.



### Conditions de Financement Flexibles

Bénéficiez de modalités adaptées à vos besoins, avec des structures de remboursement pensées pour la stabilité de votre trésorerie, toujours dans le respect des principes de la finance islamique.



### Accompagnement Expert par CFIC

Profitez de l'expertise et du soutien de CFIC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs du SPV, à chaque étape, de la candidature à l'acquisition des actifs pour votre projet.

## Critères d'Éligibilité des PME

Pour être éligible au programme Sukuk Wakala, votre PME doit répondre aux conditions suivantes :

- **Secteurs Prioritaires** : Opérer dans des domaines clés tels que l'agriculture, l'industrie, les services à forte valeur ajoutée, les énergies renouvelables et les infrastructures.
- **Conformité Sharia** : Votre activité et vos opérations doivent être entièrement conformes aux principes de la finance islamique.
- **Zone UEMOA/CEMAC** : Votre entreprise doit être basée et opérer au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ou de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

# Processus de Candidature et Sélection

01

## 1. Dépôt du Dossier

Soumettez votre dossier de candidature complet, incluant votre plan d'affaires, vos états financiers et les documents légaux de votre PME.

02

## 2. Évaluation Préliminaire

CFIC, en tant que gestionnaire du véhicule d'investissement SPV, effectuera une première analyse de l'éligibilité de votre entreprise et de la conformité Sharia de votre projet.

03

## 3. Due Diligence Approfondie

Nos équipes mèneront une étude détaillée de votre projet, incluant des aspects financiers, opérationnels et de gouvernance.

04

## 4. Approbation et Structuration

Après validation, CFIC vous accompagnera dans la structuration du financement Sukuk Wakala le plus adapté, basé sur des contrats islamiques comme la Murabaha, Ijara ou Moudaraba. Le financement sera porté par le véhicule d'investissement (SPV).

05

## 5. Acquisition et Mise à Disposition des Actifs

Une fois le Sukuk émis et souscrit, le véhicule d'investissement (SPV), géré par CFIC, procédera à l'acquisition des actifs nécessaires à la réalisation de votre projet pour votre compte, en conformité avec les contrats islamiques choisis. La PME ne reçoit pas directement de liquidités, mais bénéficie de l'accès et de l'utilisation des actifs financés.

## Conditions Financières Clés

- Montant du Financement d'Actifs :** De 100 millions FCFA à 20 milliards FCFA, ajustable selon vos besoins et la capacité de votre projet à bénéficier d'actifs financés par le SPV.
- Barème de Contribution aux Frais :** Un barème transparent de contribution aux frais de structuration et de gestion sera appliqué, discuté en détail lors de l'évaluation de votre dossier.

## Types de Financement Shariah-Compliant

Nous proposons plusieurs types de contrats pour la mise à disposition d'actifs par le SPV, afin de répondre à des besoins spécifiques :

- Murabaha :** Pour le financement de l'acquisition d'actifs spécifiques (équipement, matières premières) par le SPV (dont CFIC est le gestionnaire) et leur revente à la PME avec une marge de profit convenue, payable à terme.
- Ijara :** Un contrat de location-financement par lequel le SPV (géré par CFIC) acquiert un actif productif (véhicules, machines) et le loue à la PME, avec option d'acquisition en fin de contrat.
- Moudaraba/Musharaka :** Des contrats de partenariat pour le partage des profits et des pertes, où le SPV (géré par CFIC) contribue au financement en tant qu'investisseur dans le projet ou les actifs, idéaux pour les projets nécessitant un financement en fonds propres ou quasi-fonds propres.

# Sukuk Wakala : Une Opportunité de Financement Éthique pour votre PME

CFIC SÉNÉGAL vous accompagne dans l'accès au programme Sukuk Wakala, une solution de financement innovante et conforme à la Sharia, spécialement conçue pour soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au sein de l'UEMOA.

## Pourquoi choisir le Sukuk Wakala avec CFIC SÉNÉGAL ?

### Financement Sharia-Compliant

Accédez à des capitaux respectant les principes éthiques de la finance islamique, validés par notre Conseil de Conformité Islamique interne.

### Conditions Flexibles et Adaptées

Bénéficiez de modalités de remboursement et de structures de financement personnalisées, conçues pour s'aligner sur votre modèle d'affaires et votre trésorerie.

### Accompagnement Expert de CFIC

Profitez de l'expertise de CFIC SÉNÉGAL, pionnier en ingénierie financière et conformité islamique, pour sécuriser et optimiser votre opération.

## Les Atouts de CFIC SÉNÉGAL pour votre Projet

### Facilitateur AMF-UEMOA

En tant que Listing Sponsor agréé, nous vous guidons à travers le processus réglementaire pour l'émission de Sukuk.

### Expertise Comptable Certifiée

Notre inscription à l'ONECCA Sénégal assure une gestion financière rigoureuse et transparente de votre projet.

### Garantie de Conformité Islamique

Notre Conseil de Conformité Islamique (Shariah Board interne) valide chaque étape pour une totale adéquation avec les principes de la Sharia.

### Équipe Pluridisciplinaire

Notre équipe vous apporte un soutien complet : ingénierie financière, conformité réglementaire, comptabilité, digitalisation et plus encore.

### Présence Régionale

Avec notre siège à Dakar et des bureaux à Cotonou et Abidjan, nous offrons un accompagnement de proximité dans l'UEMOA.

## Critères d'Éligibilité

- Secteurs Prioritaires :** Nous privilégions les PME contribuant au développement économique et social (agriculture, énergie renouvelable, technologie, santé, éducation, infrastructures, etc.).

# Notre Équipe à Votre Service

Notre équipe pluridisciplinaire d'experts est votre partenaire dédié pour vous accompagner à chaque étape du programme Sukuk Wakala. Forts de leurs compétences pointues en finance islamique, audit, gestion et transformation digitale, ils sont là pour garantir votre succès et vous offrir un accompagnement personnalisé.



**Dr. Imam  
Abdoulah LAM**

*Président du Conseil  
d'Administration*

PhD en Finance  
Islamique (Université de  
Jordanie)

Membre du Sharia  
Board (Banque  
Islamique du Sénégal &  
PAMECAS)



**Abdel Salime T.  
GARBA**

*Directeur Général*

Expert-Comptable agréé  
ONECCA  
15 ans d'expérience  
(Mazars, PwC, BAD, BM,  
FIDA)  
Spécialiste des marchés  
financiers et de  
l'accompagnement des  
PME



**Karimath CISSE**

*Directrice Générale  
Adjointe*

Experte en Qualité et  
Optimisation des  
processus support  
En charge de la gestion  
des ressources et de  
l'efficacité  
opérationnelle



**Mbague NDIAYE  
SEYE**

*Directrice Technique  
Associée*

Expert-Comptable, 12  
ans d'expérience  
(Mazars)

Pôle Audit, Conformité  
Réglementaire, Sharia  
Review et Certification  
pour votre projet



**Modou SALL**

*Associé – Finance  
Inclusive, Islamique et  
Transformation Digitale*

20 ans d'expérience en  
banque et fintech  
Spécialiste de la  
Banque, de la Fintech et  
de l'inclusion financière  
pour les PME



**Bamba DIOP**

*Associé, Directeur  
Administratif et  
Financier*

Expert-Comptable  
Responsable du Pôle  
Expertise Comptable &  
Reporting Financier pour  
une gestion saine



**Latifou GARBA**

*Associé – Contrôle  
Qualité*

Expert-Comptable  
ACCA, Médiateur fiscal  
(Bénin)  
30 ans d'expérience en  
fiscalité et conseil  
stratégique aux PME



**Jawad GARBA**

*Associé – Contrôle  
Qualité*

CPA (Canada), CIA (IIA  
Global, USA)  
Spécialiste en audit  
interne et gestion des  
risques pour sécuriser  
vos opérations

# Financement Sharia-Compliant pour PME : Le Programme Sukuk Wakala

Découvrez une opportunité de financement adaptée aux valeurs de votre entreprise. Le programme Sukuk Wakala du CFiC offre aux PME une solution de financement éthique et flexible par l'acquisition d'actifs. Cette acquisition se réalise via un Véhicule de Financement Spécifique (SPV), dont les investisseurs sont actionnaires. Le CFiC, en tant que gestionnaire mandaté par ces investisseurs, acquiert les actifs nécessaires et les met à votre disposition via des contrats islamiques tels que Murabaha, Ijara ou Moudaraba, garantissant que vous bénéficiez des biens sans recevoir d'argent directement.

## Avantages Clés pour Votre PME

- Financement Éthique** : Conforme aux principes de la finance Islamique.
- Conditions Flexibles** : Adaptées aux besoins spécifiques des PME.
- Accompagnement Expert** : Bénéficiez du soutien du CFiC en tant que gestionnaire mandaté.
- Développement Durable** : Contribuez à une économie plus juste et équitable.

## Critères d'Éligibilité Détaillés

- Secteurs Prioritaires** : Agriculture, Énergies renouvelables, Technologies, Éducation, Santé.
- Conformité Sharia** : Opérations et activités en accord avec les principes islamiques.
- Zone Géographique** : PME établies et opérant au sein de l'UEMOA.
- Historique Financier** : Démontrer une viabilité et un potentiel de croissance solides.

## Processus de Candidature & Sélection

- Soumission du Dossier** : Remplir le formulaire de candidature en ligne et fournir les documents requis (plan d'affaires, états financiers).
- Évaluation Préliminaire** : Analyse de l'éligibilité et de la conformité Sharia par nos experts.
- Due Diligence Approfondie** : Visite sur site et évaluation détaillée de votre projet.
- Comité de Sélection** : Présentation de votre projet devant le comité pour décision finale.
- Signature & Acquisition des Actifs** : Formalisation du partenariat et acquisition des actifs par le CFiC, via le véhicule d'investissement SPV (dont les investisseurs sont actionnaires), pour le

## Conditions Financières

- Valeur des Actifs Financés** : De 100 millions à 20 milliards de FCFA en actifs financés via le SPV géré par le CFiC pour la PME.
- Barème de Contribution** : Frais de dossier transparents et compétitifs, calculés sur la valeur des actifs acquis par le SPV.
- Modalités de Remboursement** : Échéancier adapté à votre capacité de génération de revenus, lié aux flux d'exploitation générés par les actifs.
- Structure du Sukuk** : Wakala (mandat d'investissement) pour une répartition équitable des risques et bénéfices, le CFiC agissant comme gestionnaire mandaté par les investisseurs du SPV.



# Sukuk Wakala : Votre Opportunité de Financement pour PME

Le programme Sukuk Wakala du CFiC ouvre de nouvelles perspectives de financement pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dynamiques au sein de l'UEMOA. Découvrez comment ce financement innovant, éthique et adapté peut soutenir votre croissance. Dans le cadre de ce programme, le CFiC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs du véhicule d'investissement SPV, finance des actifs pour le compte de la PME via ce SPV dont les investisseurs sont actionnaires. La PME bénéficie ainsi des actifs pour ses opérations, sans réception directe de fonds.



## Des avantages concrets pour votre PME

- Financement Éthique (Shariah-compliant) :** Des solutions de financement respectant les principes de la finance islamique, sans intérêt usuraire.
- Conditions Flexibles et Adaptées :** Des modalités de remboursement conçues pour s'aligner sur le cycle d'activité de votre entreprise.
- Accompagnement Expert du CFiC :** Bénéficiez de l'expertise de nos équipes pour structurer votre projet et optimiser votre croissance.



## Critères d'éligibilité

- Secteurs Prioritaires :** Agri-business, Industrie, Technologies, Énergies renouvelables, Santé, Éducation.
- Conformité Shariah :** Votre activité doit être conforme aux principes de la finance islamique.
- Zone Géographique :** PME établies et opérant dans la zone UEMOA.
- Historique et Potentiel :** Entreprises avec un historique d'activité prouvé et un fort potentiel de croissance.



## Processus de Candidature & Sélection

Un parcours simplifié et transparent pour accéder au financement d'actifs :

- Dépôt du dossier :** Soumission de votre



## Conditions Financières

- Montants :** Financements d'actifs, acquis via le véhicule d'investissement SPV géré par le CFiC, disponibles de **100 millions FCFA à 20 milliards FCFA**.

# Sukuk Wakala : Une Opportunité de Financement pour votre PME

 Une alternative Shariah-compliant pour propulser votre PME africaine.

Le programme **Sukuk Wakala SESA CFIC SA 2026-2034**, géré par **CFIC Sénégal** (Wakeel agréé AMF-UEMOA) en tant que gestionnaire mandaté, permet de \*\*financer l'acquisition d'actifs spécifiques pour le compte des PME\*\* en toute conformité avec les principes de la Shariah. L'acquisition de ces actifs est réalisée via un Véhicule de Titrisation (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires. Ce programme vous ouvre l'accès aux ressources nécessaires pour votre développement grâce à des contrats islamiques productifs, où le SPV, sous la gestion de CFIC Sénégal, acquiert les actifs et les met à votre disposition, sans transfert direct d'argent.

## Types de Financement Disponibles

### Murabaha

Le SPV, géré par CFIC Sénégal, acquiert les actifs ou intrants spécifiques dont vous avez besoin pour votre exploitation et vous les revend avec une marge convenue.

### Ijara

Le SPV, géré par CFIC Sénégal, acquiert les équipements productifs nécessaires à votre PME et vous les met à disposition via un contrat de location avec option d'achat à terme, pour moderniser ou étendre votre capacité.

### Moudaraba / Mousharaka

Partenariats de financement participatif où le SPV, sous la gestion de CFIC Sénégal, contribue à l'acquisition des

# Le Sukuk Wakala : Une Opportunité de Financement pour votre PME



Un financement Shariah-compliant flexible et structuré pour la croissance de votre entreprise.

## 1. Avantages Clés pour votre PME

**Financement Éthique :** Bénéficiez de la mise à disposition d'actifs, acquis via un Véhicule d'Investissement Spécialisé (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires, respectant les principes de la finance islamique.

**Conditions Flexibles :** Des solutions adaptées aux besoins spécifiques de croissance de votre entreprise.

**Accompagnement CFIC :** Bénéficiez de l'expertise de nos équipes pour sécuriser votre développement.

## 3. Types de Financement Disponibles

**Murabaha :** CFIC, en tant que gestionnaire du SPV mandaté par les investisseurs, acquiert les actifs (matières premières, équipements) dont vous avez besoin et vous les revend à un prix convenu, avec une marge bénéficiaire, pour vos besoins d'exploitation.

**Ijara :** Location avec option d'achat pour vos équipements productifs, acquis par le SPV et détenus par les investisseurs, CFIC en étant le gestionnaire.

**Moudaraba / Mousharaka :** Partenariats participatifs où le SPV, géré par CFIC, partage les profits et les risques de vos projets spécifiques.

## 5. Processus de Candidature et Sélection

**Dossier :** Soumission de votre plan d'affaires et documents juridiques via notre plateforme CFIC Halal



## 2. Critères d'Éligibilité

**Zone Géographique :** PME actives dans l'espace UEMOA.

**Secteurs Prioritaires :** Agro-industrie, énergies renouvelables, nouvelles technologies, éducation, santé.

**Conformité Shariah :** Activités respectant les principes de la Shariah.

## 4. Conditions Financières

**Valeur des Actifs Financés :** De 100 millions FCFA à 20 milliards FCFA par projet. La PME bénéficie de l'accès aux actifs, et non d'un décaissement direct de fonds.

**Contribution aux Frais :** Barème transparent et compétitif.

**Revenu Espéré :** Taux attractif pour les investisseurs, gage de la robustesse de votre projet.



# Financement Sukuk Wakala : Une Opportunité pour Votre PME

## Les Avantages Clés pour Votre PME

1

Accédez à un financement conforme à la Shariah, sans intérêt et éthique. CFiC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs, acquiert les actifs nécessaires à votre activité via un Véhicule d'Investissement Spécialisé (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires, et les met à votre disposition. Vous bénéficiez ainsi de conditions flexibles adaptées à vos besoins spécifiques et d'un accompagnement expert tout au long du processus.

2

## Critères d'Éligibilité Détaillés

Votre PME doit opérer dans des secteurs prioritaires (agriculture, énergie, technologie, services, etc.), être conforme aux principes de la Shariah et être basée dans la zone UEMOA.

3

## Processus de Candidature et Sélection

Soumettez votre dossier de candidature. CFiC effectuera une due diligence rigoureuse suivie d'une évaluation et d'une sélection. Après approbation, CFiC procède à l'acquisition des actifs ou services pour votre PME via le SPV, conformément aux contrats islamiques. Notre plateforme digitalisée assure un processus transparent et efficace.

4

## Conditions Financières

Nous structurons, en tant que gestionnaire du SPV, des financements qui permettent l'acquisition d'actifs pour votre PME, pour des valeurs allant de **100 millions à 20 milliards**.



## Sukuk Wakala : Votre Opportunité de Financement Sharia-Compliant

Le programme Sukuk Wakala offre aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la zone UEMOA une solution de financement innovante et éthique, adaptée à leurs besoins de développement.

### Avantages clés pour votre PME

- Financement Éthique** : Conforme aux principes de la finance islamique (Sharia-compliant).
- Conditions Flexibles** : Structuré pour s'adapter à la nature de vos projets.

### Critères d'Éligibilité

- Localisation** : Opérer dans un pays membre de l'UEMOA.
- Secteurs prioritaires** : Agriculture, Industrie, Énergie renouvelable, Technologies, Santé, Éducation.



# Opportunités de Financement Sukuk Wakala pour Votre PME

Découvrez comment le programme Sukuk Wakala peut propulser le développement de votre entreprise, en alliant financement éthique et accompagnement personnalisé. CFIC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs, facilite l'accès à ces solutions via un véhicule d'investissement dédié (SPV).

## Avantages Clés pour Votre PME

- Financement Conforme à la Sharia :** Des solutions éthiques, sans intérêt (riba), alignées sur vos valeurs, où la PME bénéficie de l'accès aux actifs nécessaires, acquis par le SPV dont les investisseurs sont actionnaires.
- Conditions Flexibles :** Des modalités adaptées à la réalité de votre activité pour l'acquisition ou la location d'actifs par le SPV.
- Accompagnement CFIC :** Bénéficiez de l'expertise de nos équipes pour la structuration et le suivi de votre projet, CFIC agissant en tant que gestionnaire du SPV pour l'acquisition des actifs conformément aux principes islamiques.

## Critères d'Éligibilité

- Secteurs Prioritaires :** Énergies renouvelables, Agro-industrie, Économie circulaire, Habitat social, Technologies / TIC, Santé / Nutrition.
- Conformité Sharia :** Votre activité doit être conforme aux principes de la finance islamique.
- Zone Géographique :** Être une PME établie et opérant au sein de l'UEMOA.

## Types de Financement Disponibles

Nous offrons diverses structures de financement adaptées à vos besoins, où le SPV, géré par CFIC, acquiert les actifs pour les mettre à votre disposition :

- Murabaha :** Le SPV (géré par CFIC) acquiert les biens ou équipements souhaités par la PME et les lui revend avec une marge convenue.
- Ijara :** Le SPV (géré par CFIC) acquiert les actifs (équipements, immobiliers) et les met à la disposition de la PME via un contrat de location avec option d'achat.
- Moudaraba/Musharaka :** Partenariats ou co-investissements de partage de profits

## Conditions Financières

- Montants :** Acquisition d'actifs par le SPV pour des projets de **100 millions FCFA à 20 milliards FCFA**.
- Contribution aux Frais :** Un barème transparent et prédéfini de contribution aux frais de structuration et de gestion pour l'acquisition des actifs par le SPV et leur mise à disposition, CFIC étant le gestionnaire du SPV mandaté par les investisseurs.

# AFRICAN SME GROWTH



## Opportunités de Financement pour PME (Sukuk Wakala)

Découvrez comment le programme Sukuk Wakala, géré par la CFIC via un véhicule d'investissement (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires, peut accélérer la croissance de votre entreprise. La CFIC intervient en tant que gestionnaire mandaté par ces investisseurs pour structurer et suivre les opérations.

### Avantages clés pour votre PME

- Financement Éthique** : Des solutions conformes à la Sharia, sans intérêt (riba), où l'acquisition des actifs est gérée par le SPV dont la CFIC est le gestionnaire.
- Conditions Flexibles** : Des modalités de remboursement adaptées à votre capacité.
- Accompagnement CFIC** : Un soutien expert pour la structuration et la conformité de votre projet, en tant que gestionnaire du véhicule d'investissement.
- Impact Positif** : Contribuez au développement économique, social et environnemental.

### Critères d'Éligibilité Détaillés

- Secteurs Prioritaires** : Énergies renouvelables, agro-industrie, économie circulaire, habitat social, technologies/TIC, santé/nutrition.
- Conformité Sharia** : Votre activité doit être compatible avec les principes de la finance islamique.
- Zone Géographique** : Opérations au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).
- Impact** : Votre projet doit générer un impact économique, social ou environnemental significatif.

### Processus de Candidature & Sélection

- Dossier Complet** : Soumission de votre demande de financement avec toutes les pièces justificatives.
- Analyse Préliminaire** : Évaluation de l'éligibilité et de la viabilité de votre projet par les équipes de la CFIC.
- Due Diligence** : Approfondissement de l'étude de votre entreprise et de son modèle économique.

### Conditions Financières

- Valeur des Actifs Financés** : La valeur des actifs que le SPV, géré par la CFIC, peut financer va de **100 millions à 20 milliards de FCFA** par PME.
- Durée** : Typiquement 4 à 8 ans, adaptable selon le projet.
- Rendement Attendu** : Environ 7,5% (correspondant à la marge bénéficiaire de l'opération).
- Frais de Contribution** : Un barème de



# Opportunité de Financement Sukuk Wakala pour votre PME

Découvrez comment le programme Sukuk Wakala de CFIC peut soutenir la croissance de votre entreprise grâce à des solutions de financement d'actifs conformes à la Sharia, où CFIC, en tant que gestionnaire d'un Véhicule d'Investissement Spécialisé (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires, acquiert les biens nécessaires et les met à votre disposition.

## 1. Vos Avantages

1 Bénéficiez de la mise à disposition d'actifs financés conformément à la Sharia, de conditions de remboursement flexibles et d'un accompagnement stratégique par CFIC. Le financement est réalisé via un Véhicule d'Investissement Spécialisé (SPV) géré par CFIC, mandaté par ses investisseurs actionnaires. C'est un financement éthique conçu pour accélérer votre développement sans transfert direct de fonds.

## 2. Critères d'Éligibilité

- 2 • Opérer dans un secteur prioritaire : infrastructures, habitat, agro-industrie, fintech, éducation, mobilité électrique.
- Activités et opérations conformes aux principes de la Sharia.
- Entreprise basée et opérant dans la zone UEMOA.

## 3. Processus de Candidature

- 3 1. Soumettez votre dossier (plan d'affaires, documents légaux).
2. CFIC effectue une analyse de conformité Sharia et une évaluation financière.
3. Votre projet est présenté et validé par notre comité d'investissement.

# Opportunité de Financement Sukuk Wakala pour PME

Le programme Sukuk Wakala offre une solution de financement éthique et adaptée aux besoins des Petites et Moyennes Entreprises. Découvrez les avantages, les critères d'éligibilité et le processus pour concrétiser vos projets de développement. Dans ce cadre, CFIC agit en tant que gestionnaire du véhicule d'investissement SPV, dont les investisseurs sont actionnaires, pour faciliter l'acquisition des actifs.



## Avantages Clés pour Votre PME

- Financement conforme aux principes de la Sharia via le SPV géré par CFIC
- Conditions flexibles et adaptées à votre modèle d'affaires
- Accompagnement personnalisé et expertise du CFIC en tant que gestionnaire mandaté



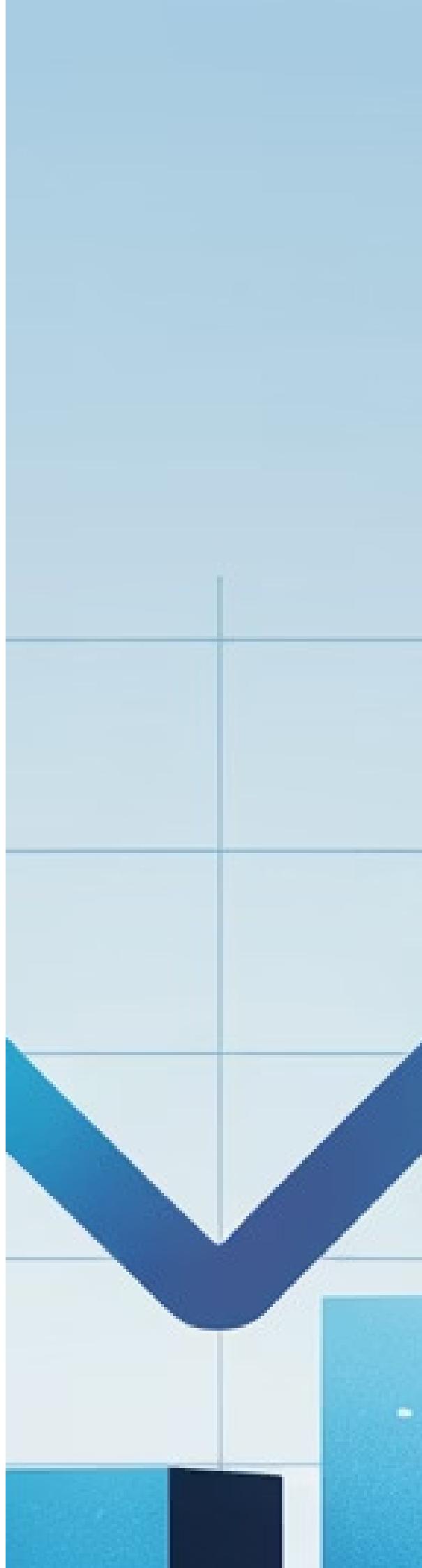
## Critères d'Éligibilité

- Secteurs prioritaires: Infrastructures, habitat, agro-industrie, fintech, éducation.
- Conformité des activités avec la Sharia.
- PME légalement établie dans la zone UEMOA.



## Processus de Candidature & Sélection

- Soumission du dossier de candidature (plan d'affaires, documents légaux).
- Évaluation approfondie par le CFIC.
- Validation et structuration du financement.
- Le CFIC via le véhicule d'investissement SPV dont





# Accélérez Votre Croissance : Opportunité de Financement Sukuk Wakala pour les PME

Découvrez comment le programme Sukuk Wakala, géré par le CFIC (en tant que gestionnaire mandaté du véhicule d'investissement SPV dont les investisseurs sont actionnaires), peut soutenir le développement de votre PME avec des solutions de financement éthiques et adaptées. Le CFIC, via ce SPV, finance l'acquisition d'actifs et les met à votre disposition, sans transfert direct de fonds.

1	2	3
<p><b>Avantages Clés pour Votre PME</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Financement Shariah-compliant :</b> Des solutions alignées avec les principes éthiques de l'Islam.</li><li><b>Conditions Flexibles :</b> Des modalités de remboursement adaptées à votre modèle d'affaires.</li><li><b>Accompagnement CFIC :</b> Bénéficiez de l'expertise et du suivi personnalisé de nos équipes.</li></ul>	<p><b>Critères d'Éligibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>PME opérant dans les <b>secteurs prioritaires</b> (ex: agro-industrie, énergie, technologie).</li><li>Activités et opérations conformes aux <b>principes de la Sharia</b>.</li><li>Basée dans la zone <b>UEMOA</b>.</li><li>Potentiel de croissance et d'impact économique positif.</li></ul>	<p><b>Processus de Candidature &amp; Sélection</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>Dépôt du dossier :</b> Soumission de votre proposition de projet et documents.</li><li><b>Analyse &amp; Due Diligence :</b> Examen approfondi de votre éligibilité et de la viabilité du projet.</li><li><b>Approbation &amp; Signature :</b> Validation et contractualisation du financement d'actifs.</li><li><b>Acquisition &amp; Mise à Disposition des Actifs :</b> Le CFIC, en tant que gestionnaire du SPV, procède à l'acquisition des actifs nécessaires (via le véhicule d'investissement SPV dont les investisseurs sont actionnaires) et les met à votre disposition,</li></ol>

# Programme Sukuk Wakala: Une Opportunité de Financement pour les PME Agro-industrielles

Le programme Sukuk Wakala offre aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) opérant dans l'agro-industrie une solution de financement innovante, éthique et structurée pour développer leurs activités et contribuer à l'autonomie alimentaire. Conformément aux principes de la finance islamique, le CFIC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs, facilite l'acquisition des actifs nécessaires à la PME via un Véhicule d'Investissement Spécifique (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires. Ce processus s'effectue sans transfert direct de fonds à la PME.

## Avantages Clés pour votre PME

- Financement Conforme à la Sharia :** Des solutions éthiques, sans intérêt (riba), alignées avec les principes islamiques.
- Conditions Flexibles :** Des modalités de remboursement adaptées à votre capacité et à la nature de votre projet.
- Accompagnement Expert du CFIC :** Bénéficiez d'un soutien technique et stratégique tout au long de votre projet pour l'acquisition et la gestion des actifs.

## Critères d'Éligibilité

- Secteurs Prioritaires :** PME actives dans l'agro-industrie, la transformation agricole, l'agritech, et les services connexes.
- Conformité Sharia :** Les activités de la PME doivent être conformes aux principes de la finance islamique.
- Zone Géographique :** Opérations dans la zone de l'UEMOA.
- Structure Solide :** Potentiel de croissance et bonne gouvernance d'entreprise.



# Programme Sukuk Wakala pour les PME: Opportunités de Financement

Le programme Sukuk Wakala de SESA CFIC ouvre de nouvelles perspectives pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA, offrant des solutions conformes à la finance islamique pour soutenir votre croissance et votre impact en finançant les actifs nécessaires à vos projets, **via un Véhicule de Projet Spécial (SPV) dont le CFIC est le gestionnaire mandaté par les investisseurs actionnaires.**

## Avantages pour votre PME

- **Financement Éthique** : Solutions Shariah-compliant, sans intérêt, axées sur l'acquisition d'actifs **par le SPV géré par le CFIC**.
- **Conditions Flexibles** : Des structures adaptées à vos besoins spécifiques pour l'acquisition d'actifs.
- **Accompagnement Expert** : Le CFIC vous guide à chaque étape de votre projet d'acquisition d'actifs.
- **Impact Positif** : Contribuez au développement durable et à l'économie réelle grâce à des investissements tangibles.

## Critères d'Éligibilité

- **Secteurs Prioritaires** : Agro-industrie, énergies renouvelables, technologie, santé, éducation, etc.
- **Conformité Sharia** : Activités respectant les principes de la finance islamique.
- **Zone Géographique** : PME établies et opérant dans l'UEMOA.
- **Solidité Opérationnelle** : Potentiel de croissance avéré et bonne gouvernance.

### 1. Soumission de votre dossier

Présentez votre projet et les informations clés de votre entreprise.

# Barème des Frais d'Analyse Shariah & Financier et de Montage du Dossier

Les Frais d'Analyse Shariah & Financier et de Montage du Dossier représentent une étape cruciale dans notre processus. Ils sont payables une fois que l'étude d'éligibilité de votre PME au programme Sukuk Wakala a été validée avec succès. Ces frais couvrent l'analyse approfondie et la préparation complète de votre dossier d'investissement, essentiel pour sa présentation aux investisseurs du SPV (Special Purpose Vehicle) géré par le CFIC. Le financement potentiel pour votre PME s'étend de **100 millions FCFA à 20 milliards FCFA**.

Ces frais englobent les éléments suivants pour garantir la conformité et la robustesse de votre proposition de financement :

- Analyse de l'éligibilité Shariah et financière de la PME
- Évaluation de la viabilité et de la gouvernance du projet
- Rédaction de la fiche investisseur
- Construction du dossier d'investissement
- Présentation du dossier au comité du SPV
- Réponse au comité et ajustements nécessaires

## Caractéristiques des Frais d'Analyse et de Montage

- Frais payables une seule fois
- Non remboursables (ils couvrent une étude et un travail de montage réellement réalisés)
- Ces frais remplacent totalement les anciens frais de structuration
- Indispensables pour accéder au programme et être présenté au SPV

Tranche de Financement	Montant Estimé	Commentaire
100M-500M FCFA	700 000 FCFA	Accessibilité pour les plus petites PME
500M-1Md FCFA	1 770 000 FCFA	Aligné avec benchmark
1Md-1,5Md FCFA	2 400 000 FCFA	Progression maîtrisée
1,5Md-2Md FCFA	3 200 000 FCFA	Segment PME-ETI
2Md-2,5Md FCFA	4 200 000 FCFA	Approche graduelle
2,5Md-5Md FCFA	4 975 570 FCFA	Plafond pour les plus grands tickets
5Md-10Md FCFA	6 500 000 FCFA	Accompagnement des

# Finance Traditionnelle vs Finance Islamique : Comprendre la Différence

## Finance Traditionnelle (Prêt Classique)

- La banque vous prête de l'argent directement
- Vous payez des intérêts sur la somme empruntée
- Vous êtes propriétaire immédiat des biens achetés
- Remboursement : Capital + Intérêts

## Finance Islamique (Sukuk Wakala)

- Le SPV (véhicule d'investissement) acquiert les actifs pour vous. Les investisseurs sont actionnaires du SPV.
- Pas d'intérêts, mais partage de profits ou location. CFiC n'est que le gestionnaire du véhicule, mandaté par les investisseurs.
- Vous devenez propriétaire seulement après remboursement complet
- Remboursement basé sur l'utilisation réelle des actifs

En finance islamique, on finance des actifs réels, pas de l'argent virtuel.

# Le SPV : Votre Partenaire d'Investissement Expliqué Simplement

Un SPV (Special Purpose Vehicle) est une société créée spécifiquement pour votre projet d'acquisition d'actifs. Voici comment cela fonctionne :



## Qu'est-ce qu'un SPV ?

- Une société dédiée à l'acquisition d'actifs pour votre PME
- Créeée spécifiquement dans le cadre du programme Sukuk Wakala
- Détenue à 100% par les investisseurs, qui en sont les actionnaires



## Rôle de CFiC

- CFiC agit en tant que gestionnaire du SPV, mandaté par les investisseurs
- CFiC coordonne l'acquisition des actifs via le SPV
- CFiC ne possède pas les actifs, il gère l'opération pour le compte des investisseurs



## Comment cela vous concerne

- Le SPV acquiert les actifs dont votre PME a besoin
- Vous utilisez ces actifs pour développer votre activité
- Vous ne devenez propriétaire définitif qu'après remboursement complet au SPV
- Ce principe de propriété progressive est au cœur de la finance islamique



# Programme Sukuk Wakala : Votre Opportunité de Financement Shariah-compliant

Le Programme Sukuk Wakala de CFIC ouvre de nouvelles perspectives de financement pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA. Découvrez comment ce programme peut soutenir votre croissance par l'acquisition d'actifs **par l'intermédiaire d'un Véhicule d'Investissement à Usage Spécial (SPV)**, tout en respectant les principes de la finance islamique. **Le CFIC agit en tant que gestionnaire de ce SPV, mandaté par les investisseurs qui en sont les actionnaires.**

## 🌟 Avantages Clés pour les PME

- Financement Éthique** : Solutions Shariah-compliant, sans intérêt, basées sur l'acquisition d'actifs **par le SPV**.
- Conditions Flexibles** : Structuration adaptée à votre modèle d'affaires, avec mise à disposition d'actifs spécifiques **par le SPV**.
- Accompagnement CFIC** : Expertise et suivi personnalisé pour la réussite de votre projet, **en tant que gestionnaire du SPV et mandataire des investisseurs**.
- Innovation** : Accédez aux actifs nécessaires pour des projets à fort impact économique et social grâce au **SPV**.

## ✓ Critères d'Éligibilité

- Secteurs Prioritaires** : Agriculture, Agro-industrie, Énergies renouvelables, Technologies, Éducation, Santé.
- Conformité Sharia** : Activité principale alignée sur les principes de la finance islamique.
- Zone Géographique** : PME établies et opérant au sein de l'UEMOA.
- Historique** : Minimum 2 ans d'activité avec une bonne gouvernance.
- Une PME nouvellement créée peut également candidater si :
  - Ses actionnaires démontrent leur expertise et capacité technique à travers des

## 💰 Conditions d'Acquisition d'Actifs

- Valeur des actifs financés (par le SPV)** : De 100 millions FCFA à 20 milliards FCFA par projet (le montant le plus élevé étant réservé aux plus grandes PME).
- Durée** : Adaptée au cycle de vie de votre projet, généralement de 2 à 7 ans.
- Période de Grâce** : 12 mois de différé de remboursement à compter de la clôture des collectes de fonds
- Frais de Programme** : Barème de contribution aux frais de structuration et de gestion, transparent et prédefini.

# Chronogramme de Structuration et de Placement du Sukuk Wakala

Ce chronogramme est essentiel pour une planification efficace de votre PME, offrant une visibilité claire sur les étapes de structuration et de placement de notre programme Sukuk Wakala. Il détaille le processus sur six mois maximum, avec des phases clés et des dates indicatives pour vous aider à anticiper les différentes étapes.

## Phase 1 - Candidatures PME

Jusqu'au **31 décembre 2025**

Soumission des dossiers de candidature par les Petites et Moyennes Entreprises.

1

## Phase 2 - Structuration et Placement

Du **1er janvier 2026** au **30 avril 2026** (4 mois maximum)

- **Janvier 2026** : Finalisation de la sélection des PME et due diligence approfondie.
- **Février-Mars 2026** : Structuration juridique et financière du Sukuk Wakala, notamment la mise en place du Véhicule d'Investissement (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires, et validation par :

CFiC agira en tant que gestionnaire du SPV, mandaté par les investisseurs.

2

## Phase 3 - Déploiement

À partir de **début mai 2026**

- Début du financement des actifs via le SPV pour les PME sélectionnées à partir de début mai 2026.
- Le CFiC, en tant que gestionnaire du SPV mandaté par les investisseurs, assurera la mise à disposition des actifs aux PME.
- **Période de grâce de 12 mois** : Différé de remboursement à compter de la date de clôture des collectes de fonds (fin avril 2026).

3

- Pour les PME de la zone UEMOA : l'AMF-UEMOA.
- Pour les PME de la zone CEMAC : la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale), l'autorité de régulation de la BVMAC (Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale).
- **Avril 2026** : Placement du Sukuk auprès des investisseurs et clôture des collectes de fonds.

# Programme Sukuk Wakala : Une Opportunité de Financement Shariah- compliant pour Votre PME

Le programme Sukuk Wakala de SESA CFIC offre un financement éthique et des services d'accompagnement dédiés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la zone UEMOA. Découvrez comment ce programme peut soutenir votre croissance en vous permettant d'accéder aux actifs nécessaires à votre développement, tout en respectant les principes de la finance islamique.

## Avantages pour votre PME

- **Financement Shariah-compliant** : Des solutions alignées sur vos valeurs, sans intérêt.
- **Conditions flexibles** : Adaptées à la réalité de votre activité.
- **Accompagnement CFIC** : Expertise et soutien pour sécuriser la mise en œuvre de votre projet.

## Critères d'Éligibilité

- PME établie dans la **zone UEMOA**.
- Opérant dans des **secteurs d'activité prioritaires** (ex: agriculture, artisanat, commerce équitable, services innovants).
- Conformité aux **principes de la Sharia** (produits et activités licites).

## Processus de Candidature & Sélection

1. **Dépôt du dossier** : Présentation de votre projet et des documents requis.
2. **Évaluation CFIC** : Analyse de la viabilité et de la conformité Sharia de votre PME.
3. **Validation & Acquisition des Actifs** : Accord de financement et acquisition des



# Opportunité de Financement Islamique pour les PME (Sukuk Wakala)

## Avantages Clés pour Votre PME

- **Financement Éthique** : Bénéficiez du financement d'actifs conformes à la Sharia, sans intérêts usuraires. Le véhicule d'investissement SPV, géré par CFiC (mandaté par les investisseurs actionnaires du SPV), acquiert les actifs nécessaires et les met à votre disposition.
- **Conditions Flexibles** : Des solutions adaptées à vos besoins spécifiques de croissance et de développement.
- **Accompagnement Expert** : Bénéficiez du soutien et de l'expertise de CFiC, en tant que gestionnaire du véhicule d'investissement SPV, pour la structuration de votre projet.
- **Types de Financement Variés** : Murabaha (acquisition de biens), Ijara (location-financement avec promesse d'achat), et Moudaraba/Musharaka (partenariats de projet), tous réalisés via le véhicule d'investissement SPV.

## Critères d'Éligibilité & Processus de Candidature

- **Conformité Sharia** : Votre activité doit être conforme aux principes islamiques.
- **Secteurs Prioritaires** : Agriculture, artisanat, commerce, services et autres secteurs à fort impact.
- **Zone d'Opération** : PME établies et opérant dans la zone UEMOA.
- **Processus Simplifié** : Soumettez votre dossier en ligne ou auprès de nos partenaires. Nous vous guiderons à chaque étape.
- **Évaluation Rigoureuse** : Un comité évalue votre projet sur sa viabilité, sa conformité Sharia et son



# Programme Sukuk Wakala : Un Levier de Croissance Shariah-Compliant pour Votre PME

Le financement est opéré via un Véhicule d'Investissement (SPV), dont les investisseurs sont actionnaires. CFIC est mandaté en tant que gestionnaire de ce véhicule.

## 🎯 Avantages Clés pour Votre PME

- **Financement Éthique** : Solutions conformes à la Shariah (sans intérêt), le SPV, géré par CFIC, acquiert les actifs nécessaires à votre PME.
- **Conditions Flexibles** : Adaptées à la spécificité de votre activité et de vos flux de trésorerie, car le SPV, sous la gestion de CFIC, finance directement les actifs dont vous avez besoin.
- **Accompagnement Expert** : Le CFIC, en tant que gestionnaire du SPV et mandaté par les investisseurs, vous guide à chaque étape du processus, de l'identification des actifs à leur acquisition.
- **Partenariat Stratégique** : Plus qu'un financement, un véritable soutien pour votre développement grâce à l'acquisition d'actifs essentiels par le SPV.

## ✓ Critères d'Éligibilité

- **Secteurs Prioritaires** : Agriculture, Éducation, Santé, Technologies, Commerce Équitable, Développement Durable.
- **Conformité Shariah** : Votre activité et vos opérations doivent être conformes aux principes de la finance islamique.
- **Zone Géographique** : PME établies et opérant au sein de l'UEMOA.
- **Stabilité** : Historique d'activité stable et potentiel de croissance démontré.

## 💰 Types de Financement



# Le Financement Sukuk Wakala pour votre PME

Le programme Sukuk Wakala offre une opportunité unique pour les PME de la zone UEMOA de bénéficier d'un financement éthique et adapté à leurs besoins de croissance.

## 👉 Avantages Kés pour votre PME

- **Financement Éthique** : Conforme aux principes de la Sharia, sans intérêt (riba).
- **Conditions Flexibles** : Structuration adaptée à votre cycle d'activité et vos capacités de remboursement.
- **Accompagnement CFIC** : Bénéficiez d'un soutien expert pour la structuration et la gestion de votre financement par le CFIC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs du SPV.
- **Croissance Durable** : Un partenariat pour un développement économique et social responsable.

## ✓ Critères d'Éligibilité

- **Secteurs Prioritaires** : Agriculture, santé, éducation, énergie renouvelable, technologie, manufacture.
- **Conformité Sharia** : Activité principale et opérations commerciales compatibles avec les principes de la finance islamique.
- **Zone Géographique** : PME établies et opérant dans un pays membre de l'UEMOA.
- **Historique** : Minimum de 3 ans d'activité avec une bonne performance financière.

## 📅 Processus de Candidature et Sélection

- **Soumission du Dossier** : Présentation de votre projet et de vos besoins de financement.
- **Analyse et Due Diligence** : Évaluation approfondie par le CFIC et ses partenaires.
- **Approbation Sharia** : Validation de la conformité de



# Le Sukuk Wakala pour les PME : Financement & Croissance

Découvrez comment le programme Sukuk Wakala peut propulser le développement de votre entreprise, en vous offrant des solutions de financement conformes à la Sharia, flexibles et accompagnées. Avec Sukuk Wakala, la PME ne reçoit pas directement des fonds, mais bénéficie de l'acquisition et de la mise à disposition d'actifs essentiels à son projet, effectués via le véhicule d'investissement SPV (Special Purpose Vehicle). Le CFIC agit en tant que gestionnaire de ce véhicule, dont les investisseurs sont actionnaires.



## Votre Partenaire de Croissance

- Financement d'actifs conforme à la Sharia.
- Conditions flexibles et adaptées à vos besoins.
- Accompagnement personnalisé par CFIC, en tant que gestionnaire du SPV, pour l'acquisition des actifs.



## migration

## Candidature & Sélection Simplifiées

Un processus clair et efficace pour déposer votre dossier et maximiser vos chances d'obtenir l'acquisition d'actifs nécessaires à votre développement via le véhicule d'investissement SPV.



## Modes de Financement d'Actifs Variés

Via le véhicule d'investissement SPV, géré par CFIC et dont les investisseurs sont actionnaires, les actifs nécessaires à votre projet sont acquis et mis à votre disposition selon des contrats islamiques tels que :

- Murabaha (vente à coût majoré)
- Ijara (leasing islamique)
- Moudaraba/Musharaka (partenariat et partage de profits/pertes)



## Critères d'Éligibilité

- PME éligibles (secteurs d'activité définis).
- Activités et opérations conformes aux principes de la Sharia.
- Entreprises basées dans la zone UEMOA.



## Liquidation representation

## Conditions de Financement des Actifs

- Valeur des actifs financés : entre 100 millions FCFA et 20 milliards FCFA.
- Barème transparent de contribution aux frais liés à l'acquisition et à la mise à disposition des actifs par le SPV.



## Soutien Continu CFIC

Bénéficiez d'un accompagnement et d'un suivi régulier par CFIC, gestionnaire du SPV, pour la réussite de votre projet, de l'acquisition des actifs à leur utilisation optimale.

# Sukuk Wakala : Votre Opportunité de Financement Éthique pour PME

Le programme Sukuk Wakala de CFIC est conçu pour offrir aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA une alternative de financement respectueuse des principes de la finance islamique. Découvrez comment ce programme peut propulser votre croissance, tout en restant fidèle à vos valeurs. Avec le Sukuk Wakala, le CFIC, en tant que gestionnaire mandaté par les investisseurs, finance directement les actifs nécessaires à votre développement via un véhicule d'investissement dédié (SPV) dont les investisseurs sont actionnaires. Votre PME ne reçoit pas de fonds directs, garantissant ainsi une conformité totale avec la Sharia.

## Pourquoi choisir le Sukuk Wakala ? Vos avantages concrets :

### Financement Éthique & Shariah-Compliant

Accédez à des actifs financés selon les principes islamiques, sans intérêt (riba), pour une croissance durable et éthique de votre entreprise. Le CFIC, via le SPV, acquiert les biens ou services nécessaires et les met à votre disposition.

### Conditions Flexibles et Adaptées

Bénéficiez de modalités de remboursement et de structures de financement conçues pour s'adapter aux spécificités et au cycle d'activité de votre PME, par le biais de contrats islamiques adaptés.

### Accompagnement Expert CFIC

Profitez d'un accompagnement personnalisé par les équipes du CFIC, en tant que gestionnaire du SPV, de la structuration de votre demande à l'acquisition des

# Programme Sukuk Wakala : Opportunité de Financement pour Votre PME

Le programme Sukuk Wakala de CFIC est conçu pour offrir aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA une alternative de financement respectueuse des principes de la finance islamique. CFIC agit en tant que gestionnaire d'un véhicule d'investissement (SPV), mandaté par ses investisseurs actionnaires, pour acquérir et mettre à disposition les actifs nécessaires à votre développement.



**Boostez la croissance de votre PME avec un financement éthique et des conditions adaptées en Afrique de l'Ouest.**

## 1. Les Avantages pour Votre PME

- Financement Shariah-compliant** : Des solutions éthiques, sans intérêt. Le SPV géré par CFIC acquiert les actifs nécessaires à votre entreprise.
- Conditions flexibles** : Adaptées à vos cycles d'affaires et besoins spécifiques.
- Accompagnement CFIC** : Bénéficiez d'un support stratégique et technique tout au long du partenariat, CFIC étant le gestionnaire du véhicule d'investissement.

## 2. Critères d'Éligibilité

- PME légalement constituées et opérant dans la zone UEMOA.
- Activité conforme aux principes de la Sharia.
- Priorité aux secteurs porteurs de développement économique (ex: agriculture, énergie renouvelable, santé, éducation, technologie).

## 3. Processus de Candidature et Sélection

- Dépôt de dossier** : Présentation de votre projet et de votre PME.
- Évaluation** : Analyse de la viabilité économique, conformité Sharia et impact socio-économique.
- Sélection** : Les PME retenues verront leurs actifs nécessaires à leurs projets acquis et financés par le SPV géré par CFIC, selon les principes de la Sharia.

## 4. Conditions Financières

- Montants** : Le SPV géré par CFIC financera l'acquisition d'actifs pour des projets de 100 millions FCFA et 20 milliards FCFA.
- Contribution aux frais** : Barème transparent et adapté, discuté au cas par cas pour la structuration et la gestion des actifs par CFIC, agissant au nom du SPV.

## 5. Types de Financement d'Actifs Disponibles

- Murabaha** : Le SPV géré par CFIC acquiert les actifs ou matières premières et les revend à la PME avec une marge.

## 6. Accompagnement et Suivi par CFIC

- Suivi régulier de l'exécution du projet et de l'utilisation des actifs financés par le SPV.

# Opportunité de Financement Sukuk Wakala pour les PME

Le CFIC Sénégal vous offre une solution de financement innovante et éthique, spécialement conçue pour accompagner la croissance des Petites et Moyennes Entreprises, en conformité avec les principes de la finance islamique. Notez que l'acquisition des actifs est réalisée via un véhicule d'investissement (SPV) dont le CFIC est le gestionnaire, agissant au nom et pour le compte des investisseurs actionnaires.

## Un financement éthique et flexible

Accédez à des solutions de financement respectueuses des principes de la finance islamique (sans intérêt). L'acquisition des actifs nécessaires à votre développement est réalisée via un véhicule d'investissement (SPV), géré par le CFIC comme mandataire de ses investisseurs actionnaires. Les conditions sont adaptées à la spécificité de votre activité, avec une structure transparente.

## Accompagnement sur mesure du CFIC

Bénéficiez de l'expertise de nos équipes à chaque étape, de la structuration des opérations d'acquisition d'actifs par le SPV à la mise en œuvre et au suivi de votre projet, pour une performance durable.

## Types de financement adaptés

Nous proposons diverses structures (Murabaha, Ijara, Moudaraba/Musharaka) par lesquelles le véhicule d'investissement (SPV), géré par le CFIC, acquiert les actifs (biens, équipements, matières premières) ou participe à des projets pour votre compte, répondant ainsi à vos besoins en fonds de roulement, investissements ou développement de projets. La PME bénéficie des actifs financés, sans réception directe d'argent.